
Adresse de la société populaire de Gien (Loiret), lors de la séance
du 18 brumaire an III (8 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Gien (Loiret), lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794). In: Archives
Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre
1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 543;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21725_t1_0543_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

nées de la république en écrasant les continuateurs de la tyrannie.

Grâces immortelles vous soient rendues, pères du peuple, vous avez encore une fois sauvé la patrie; vous avez, par votre adresse aux français en développant les principes imprimés dans tous les cœurs vertueux, porté le dernier coup aux complices de ce conspirateur, rendu aux patriotes purs et énergiques cette confiance intime qui seule les a soutenus dans les grandes crises de la révolution; vous avez substitué au règne affreux de la terreur le règne consolateur de la justice; la faction des hommes de sang est disparue et l'humanité a repris ses droits; les puissances coalisées loin de spéculer sur les funestes effets des déchirements auxquels nous avons été en proie, viendront donc bientôt se courber devant ta majesté républicaine.

Tels sont législateurs, les sentiments qui nous animent, comme vous, nous chérissons la vertu, comme vous, nous sommes et serons éternellement énergiques et comme tous les vrais républicains, nous compterons toujours au rang de nos premiers devoirs la soumission aux actes émanés de votre autorité; tout en nous renfermant dans les bornes posées par votre décret du vingt cinq de ce mois, nous continuerons à éclairer l'opinion du peuple sur ses droits et ses devoirs et fidèles aux engagements que nous avons contractés, depuis l'aurore de la révolution nous n'aurons jamais d'autre centre commun que l'amour, le respect des lois, l'unité et l'indivisibilité de la république et la Convention nationale.

Nous terminons, représentants, en vous engageant de rester fermes à votre poste et de conserver dans les moments de crises préparés par les ambitieux, par ces hommes qui n'ont secondé la révolution que pour en faire leur patrimoine, cette attitude fière et imposante, à l'aide de laquelle nous avons évité tant fois les abîmes creusés devant nous; et fort de la confiance du peuple, vous conduirez le char triomphant de la révolution jusqu'au terme qu'il doit atteindre et annihilerez tous ceux qui tenteront encore d'en ralentir la marche.

Vive la république, une et indivisible, vive la Convention nationale.

Suivent 76 signatures.

o

[*La société populaire régénérée de Gien à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (54)

Citoyens Représentans,

La société populaire de Gien gémissait depuis longtemps sur les scènes de barbarie et de sang qui ont souillé la plus belle et la plus salutaire révolution.

Des conspirateurs enhardis et protégés par une faction scélérate avaient comprimé l'opi-

nion publique par la terreur et par le nombre des victimes qu'il immolaient chaque jour à leur ambition.

Bientôt la France entière n'aurait plus offert que le spectacle affreux de la dévastation et du carnage, si les triumvirs n'eussent succombé sous le glaive qui servait à favoriser leurs projets.

Heureux réveil que celui du 9 au 10 thermidor, il a sauvé la patrie, restitué les droits à l'humanité et à la justice, déjoué la conjuration, terrassé les coupables et soustrait les patriotes à l'esclavage.

Législateurs, c'est par votre courage et votre énergie que la tyrannie a disparu pour toujours du sol de la liberté, jouissés pleinement de votre triomphe, l'amour, la reconnaissance et le dévouement de tous ceux qui méritent de porter le nom français vous suivront par tout.

Soutenez le Gouvernement révolutionnaire, il est encore nécessaire, car la malveillance, n'est que comprimée, les partisans du despotisme, les traîtres et les intrigans ne sont pas sans espoir. Les mesures vigoureuses et la surveillance la plus active sont les moyens les plus propres à déjouer les complots, connaître et punir les auteurs.

Déjà plusieurs ont pâli devant les principes consignés dans votre adresse du 18 vendémiaire, mais il ne suffit pas de les épouvanter, il faut les terrasser, il faut que tous les vrais citoyens concourent à faire tomber le masque de ces hommes hypocrites qui se disent les amis du peuple et qui n'en sont que les bourreaux, des dominateurs de tout genre qui cherchent à pervertir la morale, erriger des factions et servir nos ennemis par les divisions.

Législateurs, la société populaire de Gien qui n'a jamais dévié des principes développés dans votre salutaire proclamation, y trouve un nouvel appui pour les propager et les mettre en pratique.

Elle jure qu'elle n'a reconnu et qu'elle ne reconnaitra d'autre centre d'unité que la Convention, qu'elle seule a le droit de diriger l'opinion publique, de consolider les bases du gouvernement et d'assurer le bonheur du peuple, par tous les moyens que la souveraineté nationale lui a confiés.

Elle jure obéissance à la loi, haine aux meneurs, aux intrigans et aux tyrans de toute espèce, secours à l'innocence opprimée et dévouement sans borne à la patrie.

Fait en séance du 28 vendémiaire l'an 3^{ème} de la République française, une, indivisible et impérissable.

BORY, vice-président
et 47 autres signatures.

P

[*La société populaire montagnarde de Lorient à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (55)

(54) C 325, pl. 1412, p. 46.

(55) C 325, pl. 1412, p. 47.